

## **CONSEIL MUNICIPAL**

Procès-verbal de la séance du 24 avril 2024 à 20h30 à la salle du Conseil municipal  
Version décisionnelle

---

Présidence	Mme L.-R. Pry
Présent·e·s	Mmes G. Bernardo, C. Di Stasi, C. Rion Santoru, F. Vermeulen  MM. V. Ackermann, C. Brülhart, F. Droz, E. Fillet, F. Fogal, V. Läderach, T. Hunziker, D. Nicole, J. Rodriguez, E. Schmelzer, M. Zimmermann, M. Zwahlen
Excusé·e·s	
Assistent :	M. G. Marti, Maire M. J. Grand, Adjoint M. N. Nussbaum, Adjoint, M. P. Arter, Secrétaire général

---

### **Ordre du jour**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance 28 février 2024
- 2) Communications du Bureau
- 3) Communications du Maire
- 4) Communications des Présidentes et des Présidents de Commissions
- 5) Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
- 6) Plantation d'arbres sur le territoire communal dans le cadre du plan biodiversité –  
Vote d'une délibération
- 7) Plan des investissements – Vote d'une résolution
- 8) Présentation des comptes 2023
- 9) Motion de Madame Fabienne Vermeulen, « Pour une mise à disposition de  
protections périodiques dans les toilettes des bâtiments communaux »
- 10) Propositions individuelles et questions

Mme PRY, ci-après « Mme LA PRÉSIDENTE », ouvre la séance à 20h32 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, notamment au public.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance 28 février 2024

➤ **Par 15 voix pour et 1 abstention, le procès-verbal de la séance du 28 février 2024 est approuvé, avec remerciements à son autrice.**

## 2. Communications du Bureau

Repas du Conseil municipal

Mme LA PRÉSIDENTE rappelle que la date du repas du Conseil municipal a été fixée au 23 mai.

Lecture du courrier de Mme Opériol

Mme LA PRÉSIDENTE procède à la lecture du courrier qui se trouve sur le CMNet.

Invitation au tournoi des élues et élus

Mme LA PRÉSIDENTE annonce qu'il est possible de s'inscrire pour le tournoi des élues et élus de football et pétanque auprès de M. ARTER.

## 3. Communications du Maire

Courrier de Madame Opériol

M. MARTI donne suite à la communication du courrier de Mme Opériol, concernant la circulation à la route de Presinge. Les questions de sécurité et vitesse des véhicules sont parmi les principales préoccupations sur la route de Presinge, comme il est rappelé à plusieurs reprises au représentant du Canton. La réponse officielle au courrier sera donnée par M. Widmer, Directeur de l'Office cantonal des transports dans la mesure où il s'agit d'une route cantonale.

Réaménagement de la rue de Graman

M. MARTI informe qu'à la suite de l'appel d'offres public, l'entreprise de génie civil a été sélectionnée. Tout était préparé pour un début des travaux le 29 avril. Cependant, ce calendrier vient d'être remis en question par une problématique administrative entre la Confédération et le Canton. Le calendrier des travaux est repoussé à fin mai, avec un phasage différent.

Marquage de zones sans fumées

M. MARTI indique que pour faire suite à la mise en œuvre de l'interdiction de fumer sur les lieux publics, un test de marquage au niveau des arrêts de bus « Puplinge-Mairie » et à l'entrée du préau a été mené.

Ces marquages aux arrêts de bus pourront être reproduits avec une ligne plus fine. En effet, M. MARTI imaginait un marquage plus petit que l'actuel. De plus, la fin du marquage se prolongeant jusqu'à la boucherie sera modifiée car elle est peu compréhensible.

Entretien espace sous les arbres de la place communale

M. MARTI informe que lors de la commission ad-hoc place rose du 29 novembre 2023, il a été présenté un rapport sur l'état des arbres et les moyens de protéger leurs racines essentiellement dans la partie où sont installées les tables de pique-nique, fort appréciées en

période estivale. La première étape consistait à sortir les tables de pique-nique de cet espace et en limiter l'accès.

Dans un deuxième temps, un décompactage du sol a été réalisé pour augmenter sa perméabilité, puis des zones ont été déterminées avec installation de copeaux et de troncs d'arbres pour préparer la réinstallation future des tables. Cet espace sera principalement laissé en herbes hautes à l'exception de quelques chemins d'accès aux tables, qui seront tondues pour limiter le piétinement et le compactage du sol sur toute la surface et principalement à proximité des troncs. Les tables seront remises à l'ombre, d'ici fin mai et ce jusqu'à fin septembre. La permutation sera menée chaque année.

#### Législation à propos de l'écriture inclusive

M. MARTI informe que le Grand Conseil a adopté à une large majorité la loi 12843 sur l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au sexe et au genre, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023, et a tranché la question de la communication inclusive en formulant l'article 12. Cette loi s'appliquant à l'Etat, les communes doivent l'appliquer.

#### Nouveaux horaires de réception de la mairie

Au vu de l'augmentation des tâches administratives à effectuer, une discussion a été engagée pour adapter les heures d'ouverture de la mairie, soit réduire d'une demi-journée les horaires d'ouverture de la réception. Cela permet au personnel en charge de bénéficier de trois heures hebdomadaires à consacrer exclusivement à des tâches administratives, hors réception. Dès lors l'Exécutif a validé les nouveaux horaires, valables dès le 2 mai 2024. Ainsi ils ne changent pas, à l'exception de la fermeture les vendredis après-midi.

#### Nouveau règlement des associations communales

M. GRAND informe que ce règlement, du domaine de l'Exécutif, est passé en consultation à la commission cohésion sociale. Plusieurs remarques ont été prises en compte. L'Exécutif l'a retravaillé et l'a passé à la coordination des associations. Il n'y a eu aucune remarque. Le règlement est désormais abouti, signé et en validité.

#### Innergia

M. GRAND informe qu'Innergia a effectué une présentation en commission environnement, sur proposition de M. ZIMMERMANN, qui a enthousiasmé divers membres. L'Exécutif a demandé davantage d'informations et un calendrier de mise en œuvre pour la création de ce qui pourrait être un service industriel communal, qui pourrait produire une partie de l'électricité de chauffage consommée sur le territoire communal. La société Innergia peut, si la Commune s'engage dès aujourd'hui, présenter le projet de création de ce service industriel communal à votation du Conseil municipal en décembre 2024. L'Exécutif est intéressé, mais souhaiterait se déplacer sur une commune qui a déjà lancé un tel projet, comme Henniez. Le retour des conseillères et conseillers à ce sujet permettrait d'aller de l'avant en assurant Innergia d'un intérêt commun. En somme, l'Exécutif réfléchit à ce projet et est intéressé à davantage d'informations

#### Tournoi interscolaire de football

M. NUSSBAUM annonce qu'un tournoi interscolaire de football regroupe des classes de 8P des écoles de Puplinge, Cologny, Meinier et Jussy. Il devrait avoir lieu vendredi 26 avril, si le temps le permet, organisé à l'initiative de deux enseignants de Puplinge. Cela devrait réunir

une centaine de personnes. Si la météo ne le permet pas, il sera reporté à la semaine suivante.

#### **4. Communications des Présidentes et Présidents de Commissions**

- Ad hoc Campagne Bran

M. ZWAHLEN annonce que la commission qui devait se réunir la veille n'a pas eu lieu, car il n'y avait pas de point à présenter.

- Ad hoc Place rose

M. DROZ indique qu'aucune séance n'a eu lieu, mais la prochaine est fixée au 7 mai à 20h30.

- Aménagement – Mobilité – Travaux

Mme DI STASI informe que deux séances se sont tenues. Le 5 mars, l'avant-projet de l'agrandissement de l'école a été présenté par les mandataires, Burrus Nussbaumer architecte et le bureau Planair. Une maquette a été présentée. La présentation est disponible sur CMNet. Le phasage des travaux de la rue de Graman a également été présenté. La deuxième séance a eu lieu lundi 22 avril. La première partie était ouverte à l'ensemble du Conseil municipal. La présentation par le bureau Planair concernait les aspects techniques, selon plusieurs variantes. La commission souhaite des coûts détaillés selon les variantes avant de prendre une décision. Une séance dédiée à ce sujet aura lieu le 28 mai à 18h30, également ouverte à l'ensemble du Conseil. Il y a en sus eu une présentation du devis général révisé à deux classes. Ces documents seront disponibles du CMNet.

- Finances – Patrimoine – Économie locale

M. HUNZIKER annonce que la séance du 15 avril a porté sur la présentation des comptes. La commission se retrouve le 15 mai prochain.

- Environnement – Agriculture – Energie – Durabilité – Sécurité

M. ZWAHLEN informe que la commission s'est tenue le 25 mars, avec deux présentations.

M. ZWAHLEN ajoute que la commission a voté un préavis pour la délibération de ce soir. La prochaine séance a lieu le 28 mai à 20h30.

- Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sport

Mme VERMEULEN rapporte que la commission a discuté du plan égalité hommes-femmes, développé depuis le début de la législature. L'une des mesures décidées consistait à organiser une formation pour la prise de parole en public, initialement pensée pour les femmes mais elle a été élargie et offerte aux conseillers municipaux également. En lien avec ce plan et en vue des futures élections municipales, il a été décidé d'envoyer un tout ménage, pour organiser le 6 mai une rencontre avec les conseillères municipales des deux listes, ouvertes

aux femmes de la commune intéressées à être candidates ou simplement à poser des questions. Dans la même idée, la commission souhaitait organiser une rencontre non partisane, avec les deux listes, ouverte à toute la population dans le cadre de Puplinge-les-Bains. Il y avait aussi pour idée d'inviter un ou une représentante du SAFCO pour expliquer brièvement ce qu'est un conseil municipal, ses prérogatives, etc.

En outre, diverses informations ont été communiquées sur l'évolution quant à l'accueil parents-enfants. Le nouveau jardin d'enfant installé dans la salle de musique, fermé les mercredis après-midi et samedis, serait ouvert pour des moments de rencontres parents-enfants afin de favoriser la socialisation et inviter des intervenantes ou intervenants. Enfin, les TSHM et quelques jeunes proposent des chaises longues et jeux de société les jeudis sur la place rouge, du 4 avril au 13 juin de 17h à 19h. Le local jeune a aussi été discuté. Il y aura des possibilités avec les nouvelles salles qui s'ouvriront au IEPA et l'arcade 12. Ces éléments seront repris. La prochaine séance se tiendra le 21 mai.

- Solidarité internationale

M. FILLET déclare qu'il n'y a rien de nouveau. Selon le nombre de dossiers ou de demandes de soutien déposés, une séance sera probablement fixée début juin.

#### **5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC**

Mme LA PRÉSIDENTE passe ce point, aucune décision n'est à communiquer.

#### **6. Plantation d'arbres sur le territoire communal dans le cadre du plan biodiversité – Vote d'une délibération**

Mme LA PRÉSIDENTE indique qu'à la suite des travaux menés par les bureaux Viridis et Communauté écologique, il est proposé de voter une délibération qui permettra la réalisation et le suivi de plantations d'arbres sur le territoire communal.

Mme LA PRÉSIDENTE lit la délibération ouvrant un crédit d'investissement de CHF 235'000.- au Maire pour la plantation d'arbres sur le territoire communal dans le cadre du plan biodiversité et passe au vote.

➤ **Par 14 voix pour et 2 abstentions, la délibération est approuvée.**

#### **7. Plan des investissements – Vote d'une résolution**

Mme LA PRÉSIDENTE informe qu'à la suite de la commission des finances, il est proposé de valider une feuille de route des investissements pour les années à venir.

M. HUNZIKER, Président de la commission des Finances – Patrimoine – Economie locale, rapporte qu'il s'agissait d'une commission élargie, avec pour idée d'établir un plan de route comprenant les investissements à prioriser à la commune pour les années à venir. Le but était

de prioriser certains dossiers et d'en repousser d'autres afin de ne pas surcharger la mairie et le secrétariat. Une feuille de route en a résulté, disponible sur le CMNet. La résolution a pour but d'accepter ce calendrier.

Mme LA PRÉSIDENTE lit la résolution relative à l'adoption du calendrier d'investissement 2024-2028.

➤ **A l'unanimité, soit 16 voix pour, la résolution est acceptée.**

## **8. Présentation des comptes 2023**

Mme LA PRÉSIDENTE informe que les comptes de la Commune, ainsi que la Fondation de la Commune de Puplinge pour le logement, seront présentés. Le Conseil municipal aura ensuite jusqu'à la séance du 15 mai pour poser ses questions à l'Exécutif et l'administration.

Compte-rendu financier 2023

M. NUSSBAUM procède à la lecture du compte-rendu financier 2023 (annexe 1).

M. NUSSBAUM informe que le PowerPoint affiché sera à disposition des conseillères et conseillers. Il expose en synthèse ce qui a été lu, soit un budget 2023 qui était négatif, avec un résultat des comptes final de CHF 112.42 francs, soit un écart de presque CHF 260'000.-

D'autres graphiques se trouvent sur la présentation, afin que chacune et chacun puisse prendre connaissance et poser des questions pendant les trois semaines à suivre. Enfin, l'organe de révision a bien vérifié ces comptes.

Rapport annuel Fondation de la Commune de Puplinge pour le logement

M. MARTI, en sa qualité de président de la Fondation du logement de Puplinge, lit le rapport annuel 2023 (annexe 2). Il ajoute que les comptes ont été validés par le Conseil de fondation, sous réserve de l'obtention du rapport du réviseur. Le mot final appartient au Conseil municipal.

Mme LA PRÉSIDENTE rappelle que le Conseil de fondation et l'administration sont à disposition pour répondre aux questions d'ici le 15 mai.

## **9. Motion de Madame Fabienne Vermeulen, « Pour une mise à disposition de protections périodiques dans les toilettes des bâtiments communaux »**

Mme VERMEULEN lit le projet de motion. Elle ajoute une information transmise après son dépôt, soit un message du DIP envoyé aux magistrats et magistrats communaux ainsi qu'aux mairies le 8 avril. Il fait mention d'une période test réalisée entre 2022 et 2023, de mise à disposition des distributeurs de protections périodiques dans des établissements du secondaire I et II. À la suite de cette période test, l'opération a été vue comme un réel succès, aussi dans les écoles primaires. Ce message du DIP transmet l'information aux communes de son accord à poursuivre ces expériences et donne des recommandations. Ces distributeurs

doivent contenir des serviettes et non pas des tampons, il incombe aux communes d'approvisionner en serviettes hygiéniques comme il est d'usage pour d'autres types de fourniture, et le service de santé de l'enfance et de la jeunesse se tient à disposition des communes intéressées pour mettre à disposition les résultats des analyses déjà réalisées sur les spécifications techniques recommandées. Cette information renforce le point de l'installation de ce type de dispositif dans les écoles.

Mme LA PRÉSIDENTE souhaiterait également que les toilettes de Puplinge-les-bains et de la Moutonnerie soient équipées. M. GRAND ajoute qu'une table à langer chez les hommes sera installée.

Mme LA PRÉSIDENTE passe au vote.

➤ **Par 15 voix pour et 1 refus, la motion est acceptée.**

## 10. Propositions individuelles et questions

Fauchage de lampées et orientation du panneau d'information

M. ZWAHLEN indique qu'il serait bien de faucher les lampées (plante avec des feuilles qui fleurissent) qui se situent sur le giratoire de la rue de Frémis. En outre, un panneau d'information a été installé pour les manifestations, mais il est mal orienté.

M. MARTI informe, concernant le panneau, que cela a été notifié et la personne en charge du dossier a été relancée.

Eau chaude dans les toilettes de l'école

Mme LA PRÉSIDENTE a appris que dans les toilettes des garçons du sous-sol de la gym et du parascolaire, il n'y a pas d'eau froide depuis des années.

M. MARTI est surpris car l'eau tiède a été supprimée de tous les robinets de l'école pour n'avoir que de l'eau froide. Cette remarque sera transmise au concierge.

Extinction des lampadaires

Mme LA PRÉSIDENTE s'interroge quant aux lampadaires. À l'entrée du village, sur le carrefour entre les routes de Jussy et de Puplinge, il fait tellement nuit que l'entrée du village n'est plus visible. L'extinction est un problème pour une intersection.

M. GRAND informe que ce point fait partie des arbitrages à faire. Il s'agit de l'un des passages de la trame noire. Dans la discussion en commission, l'avis était plutôt favorable pour continuer l'extinction mais il y a une pesée entre la biodiversité et la sécurité.

M. MARTI relève que s'il s'agit du carrefour et que la décision est cantonale. De plus, ce point ne devrait pas être éteint en raison de la présence du passage piéton. L'ampoule est peut-être en panne.

Fauchage du giratoire

M. ZWAHLEN, d'un point de vue paysagiste, demande pourquoi l'herbe sur les giratoires a été fauchée. En effet, elle ne devrait pas l'être à cette période.

M. MARTI indique qu'il transmettra ce point.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, Mme LA PRÉSIDENTE clôt la séance à 22h57.

---

La Présidente  
L.- Raquel PRY

Le Vice-Président  
Thomas HUNZIKER

Le Secrétaire  
Patrick ARTER

Puplinge, le 24 avril 2024



## **Annexe 1 : Compte-rendu financier 2023**

L'année 2023 a été une période caractérisée par une gestion financière prudente en lien avec les projections effectuées dans le cadre du Plan financier quadriennal. Malgré quelques ajustements nécessaires en raison de la transition de personnel technique et de défis spécifiques en ce qui concerne l'investissement lié à l'école, la commune a maintenu son engagement envers le bien-être, la sécurité et la qualité de vie de la population.

Les comptes 2023, en matière de revenus fiscaux, se retrouvent meilleurs que ce qui a été budgété malgré une perception des impôts sur le revenu des personnes physique inférieure aux prévisions. Les résultats financiers laissent apparaître environ CHF 100'000.- de plus dans la rubrique des impôts communaux généraux. Le fonds de péréquation des personnes morales présente un résultat bien plus positif par rapport aux prévisions lors du vote du budget, environ CHF 270'000.- perçus en plus.

### Ressources humaines :

La gestion des ressources humaines a été marquée par des changements significatifs, notamment le départ du responsable technique en mai 2023. Cette transition a engendré des économies qui ont été réduites en partie grâce à l'engagement temporaire de personnel au service technique pour soutenir les activités des services extérieurs.

Nous exprimons notre reconnaissance à Damien Bongard pour son intérim en tant que responsable technique, qui a permis de maintenir une dynamique au service technique et ainsi de mandater par la suite une agence de placement afin de trouver une solution pérenne pour ce poste.

La Commune se réjouit également de l'engagement à temps partiel d'une travailleuse sociale communautaire, qui s'occupe principalement des situations sociales ainsi que de certaines manifestations, et de l'engagement d'une nouvelle réceptionniste. Ces deux nouveaux engagements de personnel ont permis une meilleure répartition de la charge de travail au sein du service administratif.

Les petits jobs jeunes ont été maintenus en 2023. Cette aide « saisonnière » est également reconduite sur l'année 2024.

### Sécurité :

Les dépenses liées à la sécurité, notamment à travers la participation à des groupements intercommunaux pour la protection civile, la police municipale, les sapeurs-pompiers, les gardes ruraux et l'Etat civil, sont restées stable entre le moment du vote du budget et la clôture des comptes. La stabilité de ces coûts offre ainsi une visibilité financière appréciable. La commune reste engagée à garantir la sécurité et les services à sa population tout en gérant efficacement ses ressources financières.

Il en va différemment pour les recettes, qui dépendent de l'activité des groupements concernés. En 2023, le montant global des contraventions distribuées par la police a été plus faible que l'année 2022 qui avait battu un record. En 2023, un montant de CHF 41'000.- nous a été reversé conformément à la convention passée avec la Commune de Thônex.

Pour la première fois cette année, le Groupement de lutte contre les sinistres de Presinge-Puplinge n'a pas été en mesure de rétrocéder la partie de la subvention annuelle 2023 non utilisée ni remboursé le prêt fait par la Commune de Puplinge en raison du peu de liquidité à disposition du Groupement.

L'arrondissement d'état civil de Chêne-Bougeries – Voiron, qui regroupe les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge a facturé des coûts relatifs à l'activité écoulée plus bas qu'estimé dans son budget 2023 en raison du renouvellement d'une partie du personnel de l'Office.

#### Sports :

La commune a continué à promouvoir une variété d'activités sportives, conformément à sa politique de diversité des activités. Bien qu'il reste difficile de quantifier précisément la participation des résidents aux activités sportives, la commune reste déterminée à offrir des opportunités sportives accessibles et inclusives à toute la population.

Il faut tout de même noter que cette année, les charges de fonctionnement liés au sport font état de dépenses quasi identiques à ce qui a été budgété pour l'année 2023.

#### Culture et loisirs :

Les événements culturels et de loisirs ont été gérés de manière satisfaisante en 2023, avec la plupart des manifestations se déroulant comme prévu. Cependant, certaines initiatives, telles que la sortie de ski (pas assez de participant) et l'activité "S'engager pour sa commune" (pas assez de temps pour l'organiser), n'ont pas eu lieu.

La Commune se réjouit d'avoir pu faire revivre en 2023 la manifestation de Puplinge les bains, manifestation reconduite en 2024 selon le budget établi.

Également, l'année 2023 a été marquée par le retour de la Vogue, manifestation très appréciée, ainsi qu'une démonstration de la compagnie 1602.

Cette année encore, nous avons proposé à nos aînés deux sorties d'une journée. Cette nouvelle approche, déjà mise en place en 2022, permet dès lors à tous les aînés de pouvoir profiter des sorties que nous leur organisons. En effet, nous avons pu constater qu'une sortie sur deux jours ne permettait pas à tous les aînés de s'organiser afin de pouvoir participer à la sortie sur deux jours. Lors de l'établissement du budget 2023, la sortie de deux jours était encore prévue et à la suite du changement de format des sorties des aînés, cela a provoqué une différence tant au niveau des charges qu'au niveau des revenus car les participants s'acquittent d'un forfait correspondant au logement lors de cette sortie.

#### Petite enfance :

La gestion des services de petite enfance a été un domaine d'attention particulier en 2023, avec une augmentation du nombre de places d'accueil, générant une augmentation des charges de fonctionnement de la Fondation pour la Petite Enfance. Malgré un budget annoncé supérieur aux dépenses réelles, la commune a maintenu son

engagement envers la fondation en allouant la subvention adéquate pour assurer les activités.

En cours d'année 2023, la convention entre la fondation de la commune Puplinge pour la petite enfance a été remise à jour pour l'année 2024, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> août 2023.

Outre la nouvelle convention rétroactive au 1<sup>er</sup> août 2023 qui a eu un léger effet de modification du loyer, la refacturation des postes informatiques liés au SIACG s'est, elle, vu augmenter de presque CHF 18'000.-

En effet, cette année la facturation de la cotisation pour le SIACG a pris en compte le nombre total de profils informatiques mis à disposition qui sont plus nombreux que le nombre total de postes informatiques.

L'année 2023 a bien évidemment été marquée par l'augmentation du nombre d'enfant à la crèche et par le déplacement du jardin d'enfants.

L'investissement étant toujours en cours et des factures étant toujours en attente de réception, l'amortissement lié à l'agrandissement de l'Espace de Vie Infantile a été plus faible que ce qui avait été prévu au budget. En 2024, en lien avec cet agrandissement, nous devrions recevoir des subventions plus importantes en lien avec l'augmentation de la proportion de places de crèche par rapport au nombre d'enfants en âge préscolaire.

#### Routes communales :

Les travaux de maintenance des routes ont été réalisés avec succès, malgré quelques lignes budgétaires non effectuées dus à la transition entre les responsables techniques. Également, des efforts continus sont nécessaires pour résoudre les problèmes persistants liés aux accidents impliquant les bornes télescopiques. La commune met tout en œuvre afin que les accidents liés aux bornes soient traités dans les meilleurs délais, tant pour la réparation des bornes que pour l'annonce et le suivi des sinistres en lien avec les diverses assurances.

#### Voirie :

Le local voirie à la route de Cornière a fini d'être aménagé et nous sommes dans l'attente des dernières factures relatives à cet aménagement.

L'investissement relatif à la réfection de la toiture du local concerné est terminé, les dernières dépenses étant arrivées.

La commune, tout comme le service voirie, se réjouit de l'aménagement de ce local qui permet désormais une gestion efficace des diverses tâches qui lui sont liées.

La Régie Besson, Dumont, Delaunay & Cie SA continue son mandat de gestion à la route de Cornière 70 et les décomptes au 31 décembre 2023 font état d'un solde en notre faveur de CHF\_25'807.30

#### Transports publics :

La gestion des ventes d'abonnements TPG avec participation communale pour les jeunes a présenté des défis en 2023. En effet, pour la première fois, ces titres des transports

devaient être acquis sur la plateforme TPG pour que la subvention soit accordée. Cela a provoqué une chute comptable des ventes de titres de transport, entraînant, dans la même proportion une réduction des charges de fonctionnement.

Les cartes journalières, malgré leur disparition annoncée pour 2024, sont restées très populaires et nous espérons que le nouveau format mis en place par les CFF (cartes journalières communes dégriffées) restera un service de choix pour la population de la Commune.

La voiture Mobility a continué d'être très prisée auprès de la population, même si on peut noter une légère baisse d'utilisation par rapport à 2022. L'idée de la mobilité « partagée » démontre toutefois l'importance de ces initiatives pour la mobilité urbaine durable.

#### Gestion des déchets :

La gestion des déchets reste un défi constant pour la commune. Même si nous avons approché l'objectif de diminution de près de 17% des coûts, des dépassements apparaissent sur le budget prévu pour le traitement des déchets dans l'année 2023.

L'engagement de jeunes pour surveiller la déchetterie s'est révélé efficace, justifiant ainsi la reconduction du budget alloué à cette initiative pour l'année 2024. La commune reste déterminée à promouvoir des pratiques de gestion des déchets durables et à sensibiliser sa population à l'importance de la préservation de l'environnement.

La réalisation des points de collecte de la rue de Graman et de la route de Presinge, prévus en 2022, mais repoussée en 2023 a encore dû être retardée. Celui de la rue de Graman sera réalisé à l'été 2024. Concernant celui de la route de Presinge, le délai pourrait être plus long car la commune n'est pas propriétaire de la surface prévue à cet effet. Ce décalage provoque un léger impact sur nos charges 2023 car le montant d'amortissement inscrit au budget ne peut pas être engagé.

#### Impôts communaux

Recettes fiscales des personnes physiques :

Les rentrées fiscales sur les personnes physiques font état d'une forte augmentation (CHF + 1'054'397.40) par rapport aux rentrées de l'année 2022. Ce rebond de nos rentrées fiscales sur les personnes physiques cache la réalité des résultats, car les comptes 2022 enregistraient des correctifs d'impôts sur les années précédentes très négatifs alors que la tendance des correctifs s'est inversée pour 2023.

Cependant, il est important de garder à l'esprit qu'en 2023, hors effets des rattrapages, tant l'impôt à la source que les revenus fiscaux des personnes physiques se sont révélés quelque peu moins élevés que la projection réalisée lors du budget.

Recettes fiscales des personnes morales :

Le résultat sur les personnes morales, en hausse lui aussi par rapport à l'année 2022 (CHF +269'131.04), est aussi surprenant par rapport aux projections qui nous ont été transmises par le département des finances.

En effet, le fond de péréquation des personnes morales enregistre une hausse de CHF +268'678.- par rapport au budget voté pour 2023.

En conclusion, les recettes fiscales de l'année sont rassurantes par rapport à ce que nous attendions mais il faudra continuer d'établir des projections futures avec la plus grande prudence, notamment en ce qui concerne les investissements à venir.

#### Amortissements :

Les amortissements complémentaires réalisés en 2022 ont permis de finir d'amortir la transformation de l'ancien local voirie en local parascolaire. D'autres amortissements inscrits au budget 2023 ont été activés partiellement ou reportés car l'investissement dont ils devaient découler n'a été réalisé entièrement, voire pas encore voté. Cela provoque une économie de charge de CHF 266'381.63.-

Certains investissements dont nous avons déjà pu bénéficier de la mise en exploitation ont déjà commencés à être amortis, comme le hangar voirie à la route de Cornière, la transformation EVE et déplacement du jardin d'enfants ou encore la création du point de collecte sélective des déchets et le remplacement de l'abris bus « Grésy ». Chaque année, jusqu'à ce que les factures finales arrivent, l'amortissement devra être ajusté sur la durée restante.

Sur la base de ce qui précède, des amortissements complémentaires d'un montant total de CHF 921'000.- prévus par la délibération 13/2023, ont été réalisés dans les comptes 2023. Ils permettent de diminuer fortement le montant du patrimoine administratif se trouvant à l'actif du bilan pour la construction d'un espace de vie enfantine, l'aménagement extérieur du groupe scolaire et de la circulation verticale de la Mairie. Cela nous permet de réduire les charges d'amortissement des années à venir concernant ces objets.

Le résultat de l'année 2023, en comparaison avec le budget voté, est donc marqué par une diminution des charges et une augmentation des revenus d'exploitation ainsi que des revenus financiers. Au final le résultat opérationnel de l'année est positif, alors que le budget prévoyait un exercice déficitaire. Cette situation favorable a donc permis la réalisation des amortissements extraordinaires susmentionnés.

Ce résultat de l'exercice se présente ainsi :

	<u>SOLDE</u>	<u>BUDGET</u>
Revenus d'exploitation	8'667'879.13	8'481'958. --
Charges d'exploitation	8'615'000.36	9'516'027. --
<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>52'878.77</u>	<u>-1'034'069.-</u>
Revenus financiers	886'955.35	799'642. --
Charges financières	18'721.60	25'420. ---
<u>Résultat financier</u>	<u>868'223.75</u>	<u>774'222. --</u>
<u>Résultat opérationnel</u>	<u>921'112.52</u>	<u>-259'847. --</u>
Revenus extraordinaires		
Charges extraordinaires	921'000. --	-
<u>Résultat extraordinaire</u>	<u>-921'000. --</u>	-
<b><u>Résultat 2023</u></b>	<b><u>112.52</u></b>	<b><u>-259'847. --</u></b>

### **Investissements :**

Nous avons continué les investissements suivants dont la réalisation était prévue avant 2023 :

- Rénovation des fenêtres de l'école
- Acquisition de l'équipement et du mobilier d'exploitation de la surélévation salle de gym
- Agrandissement de l'école, crédit d'étude
- Transformation de l'EVE & création du Jardin d'enfants dans l'annexe Mairie
- Etude de faisabilité pour la diminution des températures estivales de l'EVE
- Mise en place de bornes télescopiques rue de Graman
- Crédit d'étude du réaménagement de la rue de Graman - rte de Puplinge
- Acquisition de 27m2 (parcelle 1522), création d'un point de collecte sélective et remplacement de l'abribus Grésy
- Création d'un point de collecte sélective des déchets Graman 2 (97-99 rue de Graman)
- Plan directeur communal
- Rénovation des toitures et réalisation d'une centrale solaire route de Cornière 70

- Acquisition de 12m2 (parcelle 1412) pour élargissement du trottoir

Nous avons débuté/réalisé les investissements suivants inscrits au budget 2023 :

- Agrandissement de l'école, crédit pour la réalisation du Lot 1 Ecole provisoire
- Inscription d'une servitude pour l'école provisoire sur la parcelle 175

Nous avons débuté l'investissement suivant, non inscrit au budget 2023 (ayant fait l'objet d'une délibération après le vote du budget) :

- Acquisition d'un lot de diverses parcelles agricoles
- Acquisition de la parcelle 121

Certains investissements envisagés ont été repoussés :

- Crédit pour la réalisation du réaménagement de la rue de Graman – rte de Puplinge
- Reprise de l'étude du réaménagement des terrains de football

Certains investissements envisagés ont été abandonnés :

- Installation de la vidéo surveillance à la déchetterie Brolliets ;

En 2023, nous avons versé CHF 110'100.- de contribution au FIDU et reçu la somme de CHF 210'000.- en subvention d'investissement que nous avons attribué à l'objet du hangar voirie à la route de Cornière

Les investissements nets se montent ainsi pour toute l'année à CHF 1'306'462.33

Nicolas NUSSBAUM

Adjoint délégué

## **Annexe 2 : Fondation de la Commune de Puplinge pour le logement – Rapport annuel 2023**

Cette année 2023 présentera des résultats plus cohérents vis-à-vis de l'exploitation de la Fondation. En effet, nous rappelons qu'en 2022 nous avons réévalué tous les immeubles du patrimoine financier de la Fondation qui, par conséquent, avait eu un effet de levier important sur le résultat.

Du côté opérationnel, 1 appartement de 6 pièces au 9 rue de Frémis était vacant au 31.12.2023.

Également, 5 appartements vacants ont été reloué avant fin 2023, il s'agit de :

- 1 appartement de 4 pièces au 4, rue de Frémis
- 1 studio au 62, rue de Graman
- 1 appartement de 4 pièces au 22, rue de Frémis
- 1 appartement de 3 pièces au 31, route de Cornière
- 1 local commercial au 12 rue de Graman

Au 31 décembre 2023, la Fondation recensait 171 demandes d'appartement en cours de validité.

Un des deux dossiers principaux suivi par la Fondation a clairement été celui du chantier de construction d'un Immeuble avec Encadrement pour Personnes Agées (IEPA). Le chantier du IEPA compte au 31.12.2023 un montant total de dépenses de 11'376'959.74 CHF dont 9'524'672.29 CHF en 2023. Le suivi de cet important chantier occupera encore le comité de pilotage constitué pour l'occasion sur toute l'année 2024.

Le deuxième dossier principal de cette année 2023 est celui du réaménagement du restaurant du Cheval blanc (Graman 12). Ce dossier a bien avancé en 2023 et au vu de l'indisponibilité des locaux, nous avons trouvé un accord avec Monsieur Marco Tranchina afin de le dédommager durant cette période.

D'autre part, suite au mandat confié au bureau d'ingénieurs pour réaliser des CECB+ pour les immeuble Frémis 9 et 61, Graman 60-62 et Cornière 27-29-31, nous avons reçu à cet égard des subventions pour les programmes énergétiques des bâtiments. L'objectif reste le même qu'en 2022, étant donné les impacts sur les exercices futurs de la Fondation, il faudra lisser le plus possible nos résultats. A cet effet, nous avons à nouveau, en 2023, décidé d'attribuer 5% des loyers aux réserves de chaque bâtiment pour les futures rénovations énergétiques.

Les charges de la fondation se montent à CHF 1'373'696,95 et les revenus à CHF 1'965'000,28 laissant apparaître un résultat de fonctionnement annuel de CHF 591'303,33. Les attributions aux comptes de provisions pour travaux indiquent un montant de CHF 288'231,22.

La fondation présente ainsi un résultat annuel, après attribution des financements spéciaux



COMMUNE DE



des immeubles locatifs, de CHF 303'072,11.

Gilles MARTI  
Président

Thomas HUNZIKER  
Vice-Président